**RESSOURCES NÉCESSAIRES POUR LA COORDINATION ET LA RÉALISATION DU PLAN STRATÉGIQUE 2019–2027 DE L’AEWA AU NIVEAU INTERNATIONAL**

**Introduction**

En vertu de l’Objectif 5 du Plan stratégique 2019-2027 de l’AEWA (*Garantir et renforcer les connaissances, les capacités, la reconnaissance, la sensibilisation et les ressources nécessaires pour que l’Accord atteigne ses objectifs de conservation*), la Cible 5.6 prévoit que les ressources exigées pour la coordination et la réalisation du Plan stratégique au niveau international et national seront évaluées de manière aussi réaliste que possible, et que les plans de mobilisation des ressources correspondants seront mis en œuvre.

Dans le cadre de l’action 5.6(a), le Secrétariat de l’AEWA a été chargé, en consultation étroite avec le Comité permanent et le Comité technique, d’évaluer les ressources nécessaires pour la coordination et la réalisation du Plan stratégique 2019–2027 de l’AEWA au niveau international, et d’élaborer un plan de mobilisation des ressources correspondant.

Avec le support financier du gouvernement du Royaume-Uni, le Secrétariat a été en mesure de mobiliser une assistance externe pour la compilation d’une évaluation des ressources nécessaires pour la coordination et la réalisation du Plan stratégique 2019–2027 de l’AEWA au niveau international, qui comprend aussi des notes sur la mobilisation des ressources, pouvant être utilisées dans l’activation d’un plan de mobilisation des ressources.

Le document a été compilé en consultation étroite et avec la contribution des Comités technique et permanent, et approuvé par correspondance par le Comité permanent pour soumission à la MOP8.

**Action requise de la Réunion des Parties**

La Réunion des Parties est priée de prendre note de cette évaluation des ressources nécessaires, et de tenir compte de ses conclusions dans les décisions pertinentes relatives au financement de la coordination et de la mise en œuvre de l’Accord et de son Plan stratégique (voir également les avant-projets de résolutions 8.3 et 8.12).

Table des matières

[1. Introduction et portée du document 3](#_Toc113974551)

[2. Postes nouveaux et revalorisés du personnel du Secrétariat 6](#_Toc113974552)

[3. Personnel supplémentaire – Tableau récapitulatif des financements nécessaires estimés et sources indicatives 10](#_Toc113974553)

[4. Domaines où la capacité existante au sein du Secrétariat et du Comité technique peut apporter une contribution 11](#_Toc113974554)

[5. Ressources financières nécessaires, en-dehors de celles liées au personnel, et sources indicatives 12](#_Toc113974555)

[6. Activités déjà réalisées 18](#_Toc113974556)

[7. Mobilisation de ressources supplémentaires 18](#_Toc113974557)

[ANNEXE 20](#_Toc113974558)

# 1. Introduction et portée du document

Lors de la septième session de la Réunion des Parties (Durban, décembre 2018), la MOP a adopté le deuxième Plan stratégique de l’AEWA, couvrant la période 2019-2027. Le Plan stratégique fournit un cadre pour la mise en œuvre de l’Accord par les Parties contractantes, le Comité permanent, le Comité technique, le Secrétariat et les partenaires, avec pour objectif général d’améliorer, d’ici 2027, l’état de conservation des populations d’oiseaux d’eau répertoriées dans le Plan d’action figurant en annexe de l’Accord.

L’une des cibles convenues, à atteindre d’ici 2027, et incluses dans le Plan stratégique est la Cible 5.6 : « *Les ressources exigées pour la coordination et la réalisation du Plan stratégique aux niveaux international et national ont été évaluées de manière aussi réaliste que possible, et les plans de mobilisation des ressources correspondants sont mis en œuvre* ». Parmi les actions pour y parvenir, l’une d’elle incombe au Secrétariat, chargé, en étroite consultation avec le Comité permanent et le Comité technique, d’*évaluer les besoins en ressources pour la* ***coordination et la réalisation internationales*** *du Plan stratégique,* et de *développer un plan de mobilisation des ressources correspondant*. Le présent document répond à cette partie spécifique de la Cible 5.6.

Le Plan stratégique définit une série d’activités et de résultats qui doivent être fournis au niveau international. Ceux-ci sont indiqués essentiellement dans la section principale du cadre logique qui définit les cinq Objectifs et les 27 Cibles à atteindre au cours de la période du Plan, mais aussi dans certaines autres sections telles que celle sur les questions transversales.

Les questions abordées se rapportent à différents domaines de l’activité de mise en œuvre de l’AEWA que les Parties ont jugés nécessaires pendant la période du Plan. Aux fins du présent document, ces domaines ont été regroupés sous les rubriques suivantes :

* Évaluations scientifiques et techniques
* Initiatives politiques
* Capacité et ressources
* Information, données, connaissances et partage d’expérience
* Production d’études de cas et de matériel d’orientation
* Élaboration de Plans d’action
* Mise en œuvre de projets spécifiques
* Surveillance et révision
* Conseils aux Parties sur des cas spécifiques
* Développement de partenariats et recrutement de Parties
* Organisation de réunions.

Pour être coordonnés et réalisés, bon nombre des éléments convenus définis sous ces rubriques nécessitent des ressources spécifiques. Ce document présente une vue d’ensemble de ces besoins en ressources, ainsi qu’une première indication des sources de financement ou autres capacités escomptées pour chacun d’entre eux. Il indique également dans quels domaines on peut s’attendre à ce que les capacités disponibles existantes apportent une contribution. Le document comprend :

* Un résumé des postes de personnel nouveaux ou revalorisés, nécessaires pour assurer la réalisation attendue du Plan, indiquant les domaines d’activité définis dans le Plan, auxquels chacun de ces postes contribuera ;
* Un résumé du financement estimé nécessaire pour chacun des postes nouveaux ou revalorisés proposés, avec une indication des sources attendues ;
* Un résumé des domaines où les capacités du Secrétariat ou du Comité technique pourront apporter une contribution ;
* Un résumé des ressources financières non liées au personnel, qui sont nécessaires par domaine d’activité, avec une indication des sources les plus probables ;
* Un résumé des activités énumérées dans le Plan qui ont déjà été finalisés ;
* Une note sur les activités requises pour mobiliser des ressources supplémentaires ; et
* Une annexe contenant un tableau complet des besoins en ressources et des sources identifiées.

Les trois figures des pages suivantes résument certaines des principales conclusions de cette évaluation.

*Figure 1 : Proportion d’activités déjà finalisées*

Finalisées

Pas encore finalisées ou pas encore lancées

Légende : Ces pourcentages se rapportent aux 64 activités individuelles de mise en œuvre du Plan stratégique énumérées dans l’annexe de ce document. Les éléments « finalisés » sont énumérés dans la section 5.

*Figure 2 : Effectifs et autres capacités humaines*

Les capacités existantes peuvent contribuer

Effectifs accrus requis

Autres capacités humaines requises

Légende : Ces pourcentages se rapportent aux 55 éléments « non lancés » / « non finalisés » décrits dans la Figure 1.

« Les capacités existantes peuvent contribuer » = une combinaison du personnel du Secrétariat et de celui du Comité technique (voir les éléments individuels identifiés dans la section 3 de ce document). La contribution du personnel du Secrétariat incluse dans ce document suppose le maintien d’une provision budgétaire destinée au personnel, au moins au même niveau qu’actuellement.

« Effectifs accrus requis » = se réfère aux activités devant être couvertes par les postes nouveaux et revalorisés du personnel du Secrétariat, définis dans la section 1 du présent document.

« Autres capacités humaines requises » = éléments plus adéquatement fournis par les Parties ou les organisations partenaires.

*Figure 3 : Besoins de financement supplémentaires non liés au personnel*

Financement identifié, ou activité couverte par capacité existante

Secrétariat/TC

Financement nécessaire (en plus du personnel)

Légende : Ces pourcentages se rapportent aux 55 éléments « non lancés » / « non finalisés » décrits dans la Figure 1.

La contribution identifiée ici comme étant apportée par les capacités existantes du Secrétariat suppose le maintien d’une provision budgétaire destinée au personnel, au moins au même niveau qu’actuellement. « Financement nécessaire » fait référence aux éléments non liés au personnel, identifiés dans la section 4 du présent document.

# 2. Postes nouveaux et revalorisés du personnel du Secrétariat

Le tableau ci-dessous présente les dix postes nouveaux ou revalorisés, qui sont proposés pour répondre aux besoins de coordination et de réalisation au niveau international définis dans le Plan stratégique, ainsi que les domaines d’activité définis dans le Plan auxquels chacun d’entre eux contribuera. Chaque poste individuel contribue à plusieurs cibles d’activité (entre 2 et 31 chacun, comme indiqué dans la dernière colonne).

| **Poste** | **Domaines d’activité définis dans l’annexe jointe auxquels chaque poste contribuera** | | | | | | | | | | | **Contribution totale aux activités** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Évaluations scientifiques et techniques | Initiatives politiques | Capacité et ressources | Information, données, connaissances et partage d’expérience | Production d’études de cas et de matériel d’orientation | Élaboration de Plans d’action | Mise en œuvre de projets spécifiques | Surveillance et révision | Conseils aux Parties sur des cas spécifiques | Développement de partenariats et recrutement de Parties | Organisation de réunions |
| 1. Extension du poste de Coordinateur de l’Initiative africaine à 100% sur le budget principal et revalorisation au niveau P-3 – 60 056  EUR par an (somme moyenne) pour augmentation à 100%; 27 091 EUR par an (somme moyenne) pour revalorisation | 5.5(b) |  | 5.3(c, d) |  |  |  |  |  |  |  | soutien | 4 |
| 2. Extension du poste d’Assistant de programme de l’AIU[[1]](#footnote-1) à 80% sur le budget principal – 23 013 EUR par an (somme moyenne) | 5.5(b) |  | 5.3(c, d) |  |  |  |  |  |  |  | soutien | 4 |
| 3. Extension du poste d’Assistant de programme de la SICU[[2]](#footnote-2) à 100% sur le budget principal – 15 342 EUR par an (somme moyenne) | 4.2(b, c), 1.6, 5.5(b) |  | 1.2(g) | 1.1(d), 2.2(f), 5.5(c) |  | 1.2 | 1.2(f) | 2.2, 1.1(c), 2.2(c), 1.1(d) | 2.2(g), 3.5(d) | 4.4(a), 5.1(b), 3.3(b, c), 5.4(c) | 1.2(c), soutien | 23 |
| 4. Extension du poste d’Assistant chargé de l’information à 80% sur le budget principal – coût estimé : 23 013 EUR par an (somme moyenne) |  |  |  | 1.1(d), 2.2(f), 2.3(b), 2.5(d), 3.4(c), 4.4(d), 5.5(c) |  |  |  |  |  |  |  | 7 |
| 5. Revalorisation du poste de Responsable de l’Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité au niveau P-4 (28 419 EUR par an (somme moyenne)) | 2.1, 3.1(a, d), 3.2(c) | 4.2(b, c), 1.6, 5.5(b) | 1.2(g) | 1.1(d), 2.2(f), 2.3(b), 2.5(d), 5.5(c) | 2.2, 1.3 | 1.2 | 1.2(f) | 2.2, 1.1(c), 2.2(c), 1.1(d) | 2.2(g), 3.5(d) | 4.4(a), 5.1(b), 3.3(b, c), 5.4(c) | 1.2(c), soutien | 31 |
| 6. Créer un poste d’Agent de soutien du Comité technique (TC) (niveau P-2) au Secrétariat PNUE/AEWA – 121 000 EUR par an (somme moyenne) | 2.1, 3.1(a, d), 3.2(c) | 4.2(b, c), 1.6 |  | 2.3(b), 2.5(d) |  |  |  |  |  | 4.4(a), 5.1(b), 3.3(b, c), 5.4(c) | 1.2(c), soutien | 16 |
| 7. Créer un poste de Responsable des espèces (niveau P-3) au Secrétariat PNUE/AEWA – 148 000 EUR par an (somme moyenne) | 4.2(b, c), 1.6, 1.2(g) |  |  |  | 1.3 | 1.2 | 1.2(f) | 1.1(d) |  | 4.4(a), 5.1(b), 3.3(b, c), 5.4(c) | 1.2(c) | 14 |
| 8. Créer un poste d’Responsable de la conformité (niveau P-3) au Secrétariat PNUE/AEWA – 148 000 EUR par an (somme moyenne) | 4.2(b, c), 1.6, 5.5(b), |  |  | 1.1(d), 2.2(f), 5.5(c) | 2.2 |  |  | 2.2, 1.1(c), 2.2(c) | 2.2(g), 3.5(d) | 4.4(a), 5.1(b), 3.3(b, c), 5.4(c) | 1.2(c) | 19 |
| 9. Créer un poste supplémentaire d’Administrateur de programme (niveau P-3) pour compléter les effectifs actuels de l’EGMP[[3]](#footnote-3) au Secrétariat PNUE /AEWA – coût estimé : 148 000 EUR par an (somme moyenne) |  |  |  |  |  | 2.4 |  |  |  |  | 1.2(c) | 2 |
| 10. Créer un poste supplémentaire à plein temps pour compléter les effectifs actuels du Centre de données de l’EGMP à l’Université d’Aarhus – coût estimé : 100 000 EUR par an (somme moyenne) |  |  |  |  |  | 2.4 |  |  |  |  | 1.2(c) | 2 |

# 3. Personnel supplémentaire – Tableau récapitulatif des financements nécessaires estimés et sources indicatives

Le tableau récapitulatif ci-dessous présente les dix postes nouveaux et revalorisés proposés, avec le financement requis pour chacun d’entre eux et la source indicative de financement. Au total, cela implique une **somme annuelle moyenne supplémentaire de 593 934 EUR à fournir (pour huit postes au Secrétariat PNUE/AEWA) à partir du budget principal de l’AEWA**, et une **somme annuelle moyenne supplémentaire de 248 000 EUR à fournir (pour deux postes) à partir de contributions volontaires** des pays (un poste au Secrétariat PNUE/AEWA et un poste externe à l’Université d’Aarhus).

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Poste** | **Financement nécessaire estimé**  **(moyenne annuelle, en EUR)** | **Sources indicatives** |
| 1. Poste de coordinateur de l’Initiative africaine porté à 100% et revalorisé au niveau P-3 | 60 056 pour une augmentation à 100%  27 091 pour revalorisation | Scénario 4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39) |
| 2. Poste d’Assistant de programme de AIU porté à 80% | 23 013 | Scénarios 2-4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39) |
| 3. Poste d’Assistant de programme de la SICU porté à 100% | 15 342 | Scénarios 2-4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39) |
| 4. Poste d’Assistant chargé de l’information porté à 80% | 23 013 | Scénarios 2-4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39) |
| 5. Poste de Responsable de l’Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité revalorisé au niveau P-4 | 28 419 | Scénario 4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39) |
| 6. Agent de soutien du Comité technique (TC) au Secrétariat PNUE/AEWA (nouveau poste au niveau P-2) | 121 000 | Scénario 4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39) |
| 7. Responsable des espèces au Secrétariat PNUE/AEWA (nouveau poste au niveau P-3) | 148 000 | Scénario 4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39) |
| 8. Responsable de la conformité au Secrétariat PNUE/AEWA (nouveau poste au niveau P-3) | 148 000 | Scénario 4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39) |
| 9. Administrateur de programme pour compléter les effectifs actuels de l’EGMP au Secrétariat PNUE/AEWA (nouveau poste au niveau P-3) | 148 000 | Contributions volontaires des États de l’aire de répartition concernés |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| 10. (*En-dehors du Secrétariat*) Poste supplémentaire à plein temps pour compléter les effectifs actuels du Centre de données de l’EGMP à l’Université d’Aarhus. | 100 000 | Contributions volontaires des États de l’aire de répartition concernés |
| **TOTAL (annuel) :** | **841 934** |  |

# 4. Domaines où la capacité existante au sein du Secrétariat et du Comité technique peut apporter une contribution

Le tableau en annexe indique les domaines d’activité où la capacité du Secrétariat ou du Comité technique pourrait apporter une contribution, en supposant que cette capacité soit prévue dans le budget de l’AEWA à convenir pour 2023-2025, à un niveau similaire à celui de la situation actuelle (Scénario 1 de la proposition de budget principal pour 2023-2025 : Doc. AEWA/MOP 8.39). Ces contributions probables sont récapitulées dans le tableau ci-dessous. Il convient de noter qu’il s’agit de « contributions » à des activités dont la réalisation dépendra, dans la plupart des cas, d’une combinaison de ces contributions et d’autres apports de ressources – ce tableau n’exprime pas le besoin réel de réalisation nécessaire attendu pour chaque activité.

On peut noter que le nombre total d’activités énumérées qui peuvent être soutenues de cette manière (20) est inférieur au nombre d’activités (30) qui nécessitent le soutien des postes étendus/revalorisés et nouveaux du Secrétariat, décrits dans la section 1 ci-dessus.

| **Source de capacité existante** | **Domaines d’activité définis dans l’annexe jointe auxquels le Secrétariat et/ou le TC peut contribuer avec une partie des capacités existantes** | | | | | | | | | | | **Contribution totale aux activités** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Évaluations scientifiques et techniques | Initiatives politiques | Capacité et ressources | Information, données, connaissances et partage d’expérience | Production d’études de cas et de matériel d’orientation | Élaboration de Plans d’action | Mise en œuvre de projets spécifiques | Surveillance et révision | Conseils aux Parties sur des cas spécifiques | Développement de partenariats et recrutement de Parties | Organisation de réunions |
| Secrétariat | 1.4, 1.5, 2.4(a), 1.3(a), 4.1(a) | 4.2(a) | 5.6(a, c) |  | 2.3, 2.6(c) | 1.2(a), 4.1(b), 5.2 |  | (Non numéroté) Analyse des rapports nationaux |  | 5.2(a) (= développement partenariats) | Convocation MOP, StC, TC, certains groupes de travail (pas tous) | 16 |
| Comité technique | 1.4, 1.5, 2.1, 2.4(a), 1.3(a), 3.1(a) |  |  |  | 2.3, 2.6(c) | 1.2(a) |  |  |  |  |  | 9 |

# 5. Ressources financières nécessaires, en-dehors de celles liées au personnel, et sources indicatives

Le tableau de l’annexe identifie également les activités dans le cadre desquelles des ressources financières sont nécessaires, pour des éléments autres que le personnel – par exemple les coûts de production, ou les frais généraux pour la convocation des réunions. Un résumé de ces activités est fourni dans le tableau ci-dessous, avec une indication des sources potentielles dans chaque cas. Au total, dans ce tableau, 47 lignes de dépenses sont identifiées comme dépendant de ces financements non liés au personnel.

Plusieurs d’entre elles sont présentées en tant que coûts unitaires (par publication, par réunion, etc.) et le nombre d’unités ne peut actuellement pas être connu dans chaque cas. Le coût de certains autres éléments ne peut être qu’estimé, dans l’attente d’un travail plus approfondi sur leurs spécificités, et est donc indiqué ici comme « ÀC » (à confirmer). Les chiffres « totaux » indiqués ne concernent que les éléments actuellement quantifiables – ils **représentent donc des montants minimaux** et excluent les coûts des éléments qui ne peuvent être entièrement quantifiés à ce stade. Le total général partiellement calculé à la fin de la période du Plan stratégique s’élève à **14 674 500 Euros**.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Activité (paraphrasée)** | **Financement nécessaire estimé (EUR)** | **Sources indicatives** |
|  | | |
| **ÉVALUATIONS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES** | | |
| P1-P6, 1.4, 1.5 Évaluation de l’état de conservation des espèces et rapport, et révision de la liste du tableau 1 du Plan d’action. | Production du rapport sur l’état de conservation des espèces (anglais): 100 000 par période triennale  Traduction du rapport en français : 10 000 par période triennale  Production d’une version « populaire » (anglais et français) : 15 000 par période triennale  8,5 millions EUR soutien international pour la surveillance, conformément aux priorités de surveillance de l’AEWA (Doc AEWA/MOP 8.27) | Contributions volontaires des Parties contractantes et autres donateurs au Fonds pour les oiseaux d’eau (<https://waterbird.fund>) |
| 2.1 Synthèse de données sur le prélèvement des espèces prioritaires. | Coût de la synthèse ÀC (estimation indicative : 50 000)  Coordination et soutien à la communication des données – coût ÀC (estimation indicative : 200 000 par période triennale) | Soutien apporté à titre gratuit par les membres du Comité technique  Contributions volontaires, y compris en nature, des Parties contractantes, organisations partenaires ou autres types de donateurs |
| 2.4 (a) Évaluation rapide de la durabilité des prélèvements d’espèces en déclin. | Coût ÀC (estimation indicative : 200 000). | Contributions volontaires, y compris en nature, des Parties contractantes, organisations partenaires ou autres types de donateurs |
| 3.2 (c) Évaluation de l’état du réseau de sites des voies de migration. | Poursuite du développement du cadre de surveillance et de rapport – coût ÀC (estimation indicative : 200 000)  Production de l’évaluation – coût ÀC (estimation indicative : 100 000) | Contributions volontaires des Parties contractantes |
| 4.1 (a) Évaluation de l’état des habitats des oiseaux d’eau. | Coût estimé : 1,072 million | Contributions volontaires, y compris en nature, des Parties contractantes, organisations partenaires ou autres types de donateurs (fonds à réunir avec la CMS et ses autres instruments relatifs aux oiseaux) |
| **TOTAL, pour les éléments quantifiables[[4]](#footnote-4):**  **(d’ici la fin de la période du Plan stratégique)** | **10 752 000 EUR** |  |
|  | | |
| **INITIATIVES POLITIQUES** | | |
| 4.2 (c) Conseils et orientations sur les mesures d’incitation et d’habitat. | Coût estimé (pour expert) – 100 000 | Contributions volontaires des Parties contractantes |
| **TOTAL, pour les éléments quantifiables : (d’ici la fin de la période du Plan stratégique)** | **100 000 EUR** |  |
|  | | |
| **CAPACITÉ ET RESSOURCES** | | |
| 5.3 (c) Activités régionales de renforcement des capacités. | Développement - estimation indicative 100 000  Mise en œuvre– coût ÀC | Contributions volontaires, y compris en nature, des Parties contractantes, organisations partenaires ou autres types de donateurs |
| 5.3 (d) Évaluation de la capacité de mise en œuvre au niveau sous-régional. | Estimation indicative : 50 000 | Contributions volontaires des Parties contractantes |
| **TOTAL, pour les éléments quantifiables : (d’ici la fin de la période du Plan stratégique)** | **150 000 EUR** |  |
|  | | |
| **INFORMATION, DONNÉES, CONNAISSANCES ET PARTAGE D’EXPÉRIENCE** | | |
| (Élément non numéroté) Développement du Plan CESP | Coût estimé de production : 40 000.  Mise en œuvre des activités identifiées dans le Plan – coûts ÀC | Contributions volontaires des Parties contractantes |
| 3.1 (b) Mise à jour de l’Outil Réseau de sites critiques. | Mise à jour après la MOP8 – estimé à 170 000  Mise à jour après la MOP10 – estimé à 115 000 | Contributions volontaires des Parties contractantes |
| 3.4 (c) Activités CESP montrant des exemples réussis de processus nationaux concernant le réseau de sites des voies de migration. | 20 000 par activité/produit (estimation indicative) | Contributions volontaires des Parties contractantes |
| 4.4 (d) Activités CESP mettant en évidence des modèles d’approches concernant l’habitat. | 20 000 par projet (estimation indicative) | Contributions volontaires des Parties contractantes |
| **TOTAL, pour les éléments quantifiables : (d’ici la fin de la période du Plan stratégique)** | **365 000 EUR** |  |
|  | | |
| **PRODUCTION D’ÉTUDES DE CAS ET DE MATÉRIEL D’ORIENTATION** | | |
| (en soutien de 2.2) Lignes directrices actualisées sur la législation nationale. | (Si le Responsable de la conformité n’est pas nommé) estimation : 50 000 | Contributions volontaires des Parties contractantes |
| 1.3 Conseils de conservation et de gestion pour les populations qui le nécessitent. | 3 500 par produit (jusqu’à 117 populations éligibles actuellement identifiées) | Contributions volontaires des Parties contractantes |
| 2.3 Normes de bonnes pratiques pour la chasse des oiseaux d’eau. | Coûts de production estimés (deux produits) : 80 000 | Contributions volontaires des Parties contractantes |
| 2.6 (c) Lignes directrices sur l’évaluation des services écosystémiques des oiseaux d’eau. | Coûts de production estimés – 50 000 | Contributions volontaires des Parties contractantes |
| **TOTAL, pour les éléments quantifiables : (d’ici la fin de la période du Plan stratégique)** | **589 500 EUR[[5]](#footnote-5)** |  |
|  | | |
| **ÉLABORATION DE PLANS D’ACTION** | |  |
| 1.2, 1.2(b) Plans d’action pour les espèces/populations qui en ont encore besoin. | Coûts de production estimés - environ 30 000 par plan (44 possibles actuellement identifiés) | Contributions volontaires, y compris en nature, des Parties contractantes, organisations partenaires ou autres types de donateurs |
| 2.4 Plans de gestion des prélèvements pour les espèces/populations prioritaires. | Coûts opérationnels supplémentaires estimés : 40 000 par an | Contributions volontaires des États de l’aire de répartition concernés |
| **TOTAL, pour les éléments quantifiables : (d’ici la fin de la période du Plan stratégique)** | **1 360 000 EUR[[6]](#footnote-6)** |  |
|  | | |
| **MISE EN ŒUVRE DE PROJETS SPÉCIFIQUES** | | |
| 4.4 (b) Identification des possibilités de mise en place de projets de gestion, de création et de restauration d’habitats. | Coûts estimés – environ 50 000 EUR par projet | Contributions volontaires des Parties contractantes ou autres types de donateurs |
| 4.4 (c) Mise en œuvre de projets de création et/ou restauration. | Coûts ÀC. | Contributions volontaires des Parties contractantes ou autres types de donateurs |
| 1.2 (f) Développement de projets à l’échelle des voies de migration pour la mise en œuvre de Plans d’action pour des espèces sélectionnées. | Coûts estimés – environ 30 000 par projet | Contributions volontaires des Parties contractantes, partenaires ou autres types de donateurs |
| 2.5 (b) Initiatives pilotes d’écotourisme. | Coûts estimés – environ 50 000 par projet | Contributions volontaires des Parties contractantes ou autres types de donateurs |
| **TOTAL, pour les éléments quantifiables : (d’ici la fin de la période du Plan stratégique)** | **130 000 EUR** |  |
|  | | |
| **SURVEILLANCE ET RÉVISION** | | |
| (Élément non numéroté) Analyse des rapports nationaux pour la MOP. | Coûts de production estimés – 100 000 par période triennale | Contributions volontaires des Parties contractantes |
| (en soutien de 2.2) rapport actualisé sur la législation de la chasse et du commerce. | Coûts de production estimés – 30 000 | Contributions volontaires des Parties contractantes |
| **TOTAL, pour les éléments quantifiables : (d’ici la fin de la période du Plan stratégique)** | **230 000 EUR** |  |
|  | | |
| **CONSEILS AUX PARTIES SUR DES CAS SPÉCIFIQUES** | | |
| 2.2 (g) et 3.5 (d) Mise en application du processus d’examen de la mise en œuvre. | Coûts estimés par mission – environ 20 000 | Contributions volontaires des Parties contractantes ou organisations partenaires |
| **TOTAL, pour les éléments quantifiables : (d’ici la fin de la période du Plan stratégique)** | **20 000 EUR** |  |
|  | | |
| **DÉVELOPPEMENT DE PARTENARIATS ET RECRUTEMENT DE PARTIES** | | |
| 5.4 (c) Représentation/contribution aux réunions d’autres AEM. | Coût estimé – environ 15 000 par an | Scénario 4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8. 39) ; contributions volontaires des Parties contractantes pour combler le déficit |
| 5.2 (a) Recrutement de nouvelles Parties contractantes | Coût ÀC | Contributions volontaires, y compris en nature, des Parties contractantes ou organisations partenaires |
| **TOTAL, pour les éléments quantifiables : (d’ici la fin de la période du Plan stratégique)** | **90 000 EUR** |  |
|  | | |
| **ORGANISATION DE RÉUNIONS** | | |
| (Élément non numéroté) Réunions de la MOP. | Interprètes et rédaction des rapports – 70 000 par période triennale  Traduction - 45 000 par période triennale  Délégués parrainés – 75 000 (chiffre approximatif) par période triennale, sur la base d’une MOP en présentiel à Bonn  Activités de communication – 50 000 par période triennale  Coûts supplémentaires si la MOP n’a pas lieu à Bonn (aucune estimation possible en raison de grandes différences selon le lieu) | Scénarios 1-4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39) et contributions volontaires des Parties contractantes pour combler le déficit  (Coûts supplémentaires pour MOP ailleurs qu’à Bonn, pris en charge par pays hôte) |
| (Élément non numéroté) Réunions du Comité permanent. | Coûts logistiques si les réunions du StC ont lieu ailleurs qu’à Bonn (aucune estimation possible en raison de grandes différences selon le lieu) | Pris en charge par le pays hôte |
| (Élément non numéroté) Réunions du Comité technique. | Délégués parrainés – 28 000 (chiffre approximatif) par période triennale (couvre deux réunions), sur la base d’une réunion du TC en présentiel à Bonn  Coûts logistiques locaux, basés sur une réunion du TC en présentiel à Bonn – 6 000 par période triennale (couvre deux réunions)  Coûts logistiques supplémentaires si les réunions du TC ont lieu ailleurs qu’à Bonn (aucune estimation possible en raison de grandes différences selon le lieu) | Scénarios 2-4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39) et contributions volontaires des Parties contractantes pour combler le déficit  Pris en charge par le pays hôte  (Coûts supplémentaires pour réunion du TC ailleurs qu’à Bonn, pris en charge par le pays hôte) |
| (Élément non numéroté) Réunions de la pré-MOP africaine. | Coût total estimé 150 000 par réunion | Contributions volontaires des Parties et contributions en nature du gouvernement hôte pour soutien logistique local |
| 1.2 (c) Réunions de groupes de travail ou d’experts sur les Plans d’action par espèce. | Coût estimé par réunion en présentiel – environ 10 000-30 000 | Contributions volontaires, y compris en nature, de Parties contractantes, d’États de l’aire de répartition concernés, d’organisations partenaires ou autres types de donateurs |
| (Élément non numéroté) Réunions d’autres groupes de travail et d’experts. | Coût estimé par réunion en présentiel – environ 10 000-30 000 | Contributions volontaires, y compris en nature, de Parties contractantes, d’organisations partenaires ou autres types de donateurs |
| **TOTAL, pour les éléments quantifiables : (d’ici la fin de la période du Plan stratégique)** | **888 000 EUR[[7]](#footnote-7)** |  |
|  | | |
| **TOTAL GÉNÉRAL :**  **pour les éléments quantifiables : (d’ici la fin de la période du Plan stratégique)** | **14 674 500 EUR** |  |

# 6. Activités déjà finalisées

Un certain nombre d’activités à réaliser au niveau international, spécifiées dans le Plan stratégique, ont déjà été accomplies car, dans la plupart des cas, des fonds ont été levés pour sous-traiter le travail. Les éléments pertinents sont énumérés ci-dessous.

**Initiatives politiques**

* 1.6 Examen des possibilités d’exercer de l’influence au niveau des processus multilatéraux en ce qui concerne les quatre causes de mortalité inutile supplémentaires et autres menaces majeures pesant sur les oiseaux d’eau migrateurs et leurs habitats.

**Capacité et ressources**

* 5.6 (a) et (c) Évaluation (et révision/mise à jour ultérieure) des ressources nécessaires pour la coordination et la réalisation au niveau international du Plan stratégique. (*Les révisions et mises à jour ultérieures seront entreprises en utilisant la capacité existante au sein du Secrétariat*).
* 5.3 (a) Identification et priorisation des manques en termes de capacité, au niveau international, pour la mise en œuvre de l’Accord.
* 5.3 (d) Établissement de critères pour évaluer la capacité de mise en œuvre au niveau sous-régional.

**Information, données, connaissances et partage d’expérience**

* 5.1 (a) Identification des lacunes majeures en termes d’information relatives aux aspects pertinents de la mise en œuvre, au rôle potentiel de l’AEWA pour combler ces lacunes, et aux priorités recommandées.

**Production d’études de cas et de matériel d’orientation**

* 2.6 (a) Fourniture de directives sur les services écosystémiques d’approvisionnement et culturels liés aux oiseaux d’eau migrateurs.
* 2.5 (a) Recueil d’études de cas d’initiatives d’écotourisme ayant des bénéfices avérés tant pour les moyens de subsistance des communautés que pour la conservation des espèces de l’AEWA et de leurs habitats.

**Surveillance et révision**

* 3.2 (a) Conception d’un cadre de surveillance pour le réseau de sites des voies de migration de l’AEWA et coordination de cette activité avec des rapports similaires dans le cadre d’autres processus multilatéraux.

**Développement de partenariats et recrutement de Parties**

* 2.5 (a) Identification de partenaires stratégiques ayant une expérience dans l’écotourisme avec lesquels l’AEWA pourrait travailler, y compris le développement d’au moins un programme conjoint avec un partenaire stratégique identifié en Afrique.

# 7. Mobilisation de ressources supplémentaires

Il ressort clairement de ce qui précède que s’il est envisagé de financer certaines des activités de niveau international, définies dans le Plan stratégique, selon des scénarios dans le cadre du budget principal de l’AEWA, ou lorsque l’on peut raisonnablement s’attendre à ce qu’elles seront financées par d’autres sources, la majorité d’entre elles dépendent de financements et de capacités supplémentaires qui restent à trouver.

Un vaste éventail d’activités de mobilisation de ressources, de collecte de fonds et de renforcement des capacités sera nécessaire pour y contribuer, et le fait d’intégrer un programme de travail pour ce genre d’activités de collecte de fonds dans le cadre du Plan stratégique présenté ici garantira l’adéquation entre les possibilités et les besoins prioritaires définis au niveau international. (Il existe bien sûr aussi de multiples autres besoins et possibilités en ce qui concerne la mise en œuvre par les Parties et autres, au niveau national et sous-national, mais cela dépasse le cadre des thèmes abordés ici).

Deux objectifs stratégiques majeurs sont associés à cette thématique :

* *Renforcer la sécurité du financement à long terme* (quelle qu’en soit la source), en particulier pour les éléments de dotation en personnel permanent décrits dans les tableaux présentés ci-dessus, et pour les éléments revenant régulièrement tels que la surveillance des oiseaux d’eau et les réunions de la MOP et d’autres organes de l’Accord, et
* *Élargir la base de donateurs/partenaires de ressources* afin que les ressources financières ne soient pas trop dépendantes du petit nombre de soutiens actuels, et deviennent donc moins vulnérables aux facteurs externes fluctuants.

L’objectif n’est donc pas seulement de faire correspondre les ressources au Plan convenu, mais aussi de garantir la continuité de ces ressources, en tant que base stable et prévisible pour le fonctionnement de l’Accord au niveau international, pendant la période du Plan et au-delà.

Les activités susceptibles d’y contribuer pour une part importante incluent :

* Un dialogue avec les Parties, les États de l’aire de répartition et autres gouvernements, afin d’obtenir des contributions financières volontaires, soit sur une base non restreinte, par exemple dans le cadre du [Programme des champions des espèces migratrices](https://www.migratoryspecies.org/en/champion) de la Famille CMS, soit par affectation à des éléments individuels chiffrés dans les tableaux ci-dessus ;
* Des dispositions en vue d’un soutien en nature, par exemple par le détachement de personnel ou par l’intégration d’activités dans le travail des institutions de Parties ou d’organisations partenaires ;
* La recherche de flux de financement pertinents, disponibles auprès d’organismes donateurs, de trusts, de fondations, de sources du secteur privé et autres, y compris leurs processus de demande, leurs critères, etc. ;
* Le développement des réseaux de contacts pour la mobilisation des ressources et l’engagement dans les processus internationaux pertinents ;
* Des activités conjointes de collecte de fonds avec d’autres membres de la Famille CMS, d’autres AEM et des organisations partenaires (notamment pour les activités du Plan stratégique qui seront mises en œuvre conjointement avec ces autres organismes) ;
* La conception d’un portfolio ou d’un prospectus présentant des concepts/résumés de projets, spécialement destiné à être utilisé comme outil de collecte de fonds ;
* Le lancement d’un fonds dédié aux contributions à une initiative particulière nommément désignée (ou un groupe d’initiatives) définie dans le Plan stratégique, qui peut être particulièrement mise en avant auprès des donateurs, offrant potentiellement des possibilités pour que ce fonds soit marqué du nom du principal donateur ;
* La convocation d’un groupe de travail sur la mobilisation des ressources afin d’injecter des idées supplémentaires, de nouer des contacts et de stimuler les avancées en direction des objectifs définis ci-dessus.

En outre, toutes les activités de communication et de sensibilisation qui visent à accroître la visibilité générale et à profiler l’Accord contribueront à soutenir ces efforts.

# ANNEXE

**Tableau complet des ressources nécessaires et des sources identifiées**

Les éléments numérotés dans le tableau ci-dessous sont dérivés des cinq Objectifs et 27 Cibles définis dans la partie principale du cadre logique du Plan stratégique. Les éléments non numérotés proviennent d’autres sections telles que celle sur les questions transversales. Tous les éléments ont été regroupés dans un ordre différent de celui dans lequel ils apparaissent dans le Plan, afin de présenter une logique plus pratique pour l’objectif ici recherché.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Éléments réalisables** | **Ressources et capacité requises** | **Sources suggérées de ressources et de capacité requises** |
|  | | |
| **ÉVALUATIONS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES** | | |
| P1-P6 Évaluation des informations sur l’état de conservation des espèces (à partir du Rapport sur l’État de conservation de l’AEWA) au regard des « indicateurs de niveau d’objectif » pertinent du Plan. | Compilation du Rapport sur l’État de conservation des espèces (CSR) – coût estimé de production : 100 000 EUR par période triennale (version en anglais seulement)  Traduction du CSR en français – 10 000 EUR par période triennale  Production d’une version succincte « populaire » du CSR– coût de production estimé : 15 000 EUR par période triennale (version en anglais et en français) | Contributions volontaires des Parties contractantes |
| 1.4 et 1.5 Production du Rapport sur l’État de conservation des oiseaux d’eau. | Coûts de production du CSR couverts sous l’élément P1-P6 ci-dessus  Capacité existante au sein du TC et du Secrétariat  *Les besoins en la matière comprennent également un soutien international pour aider les pays à développer et à maintenir la surveillance nécessaire*  8,5 millions EUR au soutien international pour la surveillance, conformément aux priorités de surveillance de l’AEWA (Doc AEWA/MOP 8.27) | --  Scénarios 1-2 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39) ; soutien apporté à titre gratuit par les membres du Comité technique  Contributions volontaires des Parties contractantes et autres donateurs au Fonds pour les oiseaux d’eau (<https://waterbird.fund>) |
| 2.1 Synthèse de données des États de l’aire de répartition, Parties et non Parties, sur le prélèvement des espèces prioritaires. | *Besoins de capacité internationale (Comité technique et Secrétariat), ainsi que production de la synthèse incluent : révision de la liste des espèces pour lesquelles des données de prélèvement doivent être recueillies (la liste initiale telle que définie sous 2.1 (a) a été produite, mais nécessite une mise à jour par rapport aux critères après chaque MOP) ; fournir des directives et des modèles pour le recueil de données nationales pertinentes (en soutien à 2.1 (b)) ; développer des modèles de rapport et coordonner le processus de rapport (en soutien à 2.1 (c) ); et travailler avec les États de l’aire de répartition non Parties pour établir des estimations des prélèvements (2.1 (d)).*  Accroître la capacité de l’Unité scientifique, de mise à jour et de conformité (SICU) au Secrétariat PNUE/AEWA en ajoutant de nouveaux postes et en complétant/revalorisant les postes actuels pour permettre une meilleure activité de réalisation :  1. Agent de soutien du Comité technique (TC) au Secrétariat PNUE/AEWA – 121 000 EUR par an (somme moyenne)  2. Revalorisation du poste de Responsable de l’Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité (28 419 EUR par an (somme moyenne))  Capacité existante au sein du Comité technique  Directives et exemples concernant le recueil de données sur le prélèvement – coût ÀC (estimation indicative : 50 000 EUR)  Coordination et soutien aux Parties contractantes et aux États de l’aire de répartition non Parties concernant la transmission des données sur le prélèvement – coût ÀC (estimation indicative du coût : 200 000 EUR par période triennale) | Scénario 4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39)  Soutien apporté à titre gratuit par les membres du Comité technique  Contributions volontaires, y compris en nature, des Parties contractantes, organisations partenaires ou autres types de donateurs  Contributions volontaires, y compris en nature, des Parties contractantes, organisations partenaires ou autres types de donateurs. |
| 2.4 (a) Évaluation rapide de la durabilité du prélèvement des espèces en déclin, et identification des espèces/populations prioritaires devant bénéficier d’une gestion adaptative coordonnée des prélèvements. (Comité technique). | Capacité existante au sein du TC et du Secrétariat  Coûts de production ÀC (estimation indicative : 200 000 EUR) – TdR en cours d’élaboration par un groupe de travail ad hoc du Comité technique | Scénarios 1-2 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8. 39) ; Soutien apporté à titre gratuit par les membres du Comité technique  Contributions volontaires, y compris en nature, des Parties contractantes, organisations partenaires et autres types de donateurs. |
| - Révision de la liste des populations d’oiseaux d’eau du tableau 1 du Plan d’action (Comité technique). | Capacité existante au sein du TC et du Secrétariat  Autres coûts inclus dans l’estimation des coûts de production du CSR sous élément P1-P6 ci-dessus | Scénarios 1-2 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8. 39) ; Soutien apporté à titre gratuit par les membres du Comité technique |
| 1.3 (a) Examen des populations d’oiseaux d’eau nécessitant des directives de conservation et de gestion nouvelles ou améliorées. | Capacité existante au sein du TC et du Secrétariat | Scénarios 1-2 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8. 39) ; Soutien apporté à titre gratuit par les membres du Comité technique |
| 3.1 (a) Révision et confirmation des inventaires nationaux de sites importants au niveau national et international pour les populations figurant au tableau 1 du Plan d’action. 3.1 (d) Mise à jour des inventaires pour chaque seconde MOP. | *Besoins de capacité internationale incluant le traitement/la vérification par le Secrétariat des informations soumises par les Parties, et la révision potentielle (pour les mises à jour périodiques des inventaires) des cadres et directives associés, y compris le travail du TC.*  Accroître la capacité de l’Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité au Secrétariat PNUE/AEWA en ajoutant de nouveaux postes et en complétant/revalorisant les postes actuels pour permettre l’amélioration de l’activité de réalisation :  1. Agent de soutien du Comité technique au Secrétariat PNUE/AEWA (coût précédemment indiqué sous l’élément 2.1)  2. Revalorisation du poste de Responsable de l’Unité scientifique, de mise à jour et de conformité (coût précédemment indiqué sous l’élément 2.1)  Capacité existante au sein du Comité technique | Scénario 4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39)  Soutien apporté à titre gratuit par les membres du Comité technique |
| 3.2 (c) Production d’une évaluation, au niveau des voies de migration, de l’état de conservation du réseau de sites des voies de migration. (Comité technique et partenaires). | *Besoins de capacité internationale, en plus de la réalisation proprement dite (élément 3.2 (c)), incluant l’établissement d’un flux de données avec d’autres inventaires de sites internationaux tels que la base de données Natura 2000 et le Système d’information sur les sites Ramsar, ainsi que production de modèles, d’une plateforme technique et de directives que les Parties utiliseront pour l’établissement de rapports (élément 3.2 (b)), et coordination du processus de rapport avec d’autres dispositifs internationaux relatifs aux sites.*  Accroître la capacité de l’Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité au Secrétariat PNUE/AEWA en ajoutant de nouveaux postes et en complétant/revalorisant les postes actuels pour permettre l’amélioration de l’activité de réalisation :  1. Agent de soutien du Comité technique au Secrétariat PNUE/AEWA (coût précédemment indiqué sous l’élément 2.1)  2. Revalorisation du poste de Responsable de l’Unité scientifique, de mise à jour et de conformité (coût précédemment indiqué sous l’élément 2.1)  Poursuite du développement du cadre de surveillance et de présentation des rapports de l’AEWA (en élaborant des directives de surveillance, ainsi qu’une plateforme et un mécanisme de présentation des rapports ; formation des correspondants nationaux) – coût ÀC (estimation indicative : 200 000 EUR)  Production d’une évaluation de l’état du réseau de sites pour la MOP10 – coût ÀC (estimation indicative : 100 000 EUR) | Scénario 4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39)  Contributions volontaires des Parties contractantes  Contributions volontaires des Parties contractantes |
| 4.1 (a) Lancement d’une évaluation, au niveau de l’Accord, de l’état des principaux habitats des oiseaux d’eau. | Capacité existante au sein du Secrétariat  Coût estimé : 1,072 million EUR – production à sous-traiter (*inclut la production de plans d’action pour l’habitat (voir élément 4.1 (b) ci-dessous) avec les autres instruments de la Famille CMS relatifs aux oiseaux pour tous les principaux habitats des oiseaux le long des voies de migration d’Afrique-Eurasie*) | Scénarios 1-2 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8. 39); Contributions volontaires, y compris en nature, des Parties contractantes, organisations partenaires ou autres types de donateurs (à collecter avec la CMS et ses autres instruments relatifs aux oiseaux) |
|  | | |
| **INITIATIVES POLITIQUES** | | |
| 4.2 (a) Identification de mécanismes politiques internationaux pour maximiser la réalisation des plans d’action pour l’habitat élaborés sous 4.1 (b). | Couvert par l’élément 4.1(a) ci-dessus | -- |
| 4.2 (b) Engagement renforcé avec les mécanismes identifiés sous 4.2 (a). | Accroître la capacité de l’Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité au Secrétariat PNUE/AEWA en ajoutant de nouveaux postes et en complétant /revalorisant les postes actuels pour permettre d’allouer au personnel actuel de l’Unité du temps pour cette activité :  1. Agent de soutien du Comité technique au Secrétariat PNUE/AEWA (coût précédemment indiqué sous l’élément 2.1)  2. Responsable des espèces – 148 000 EUR par an (somme moyenne)  3. Responsable de la conformité – 148 000 EUR par an (somme moyenne)  4. Extension du poste d’Assistant de programme de la SICU à 100% sur le budget principal – 15 342 EUR par an (somme moyenne)  5. Revalorisation du poste de Responsable de l’Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité (coût précédemment indiqué sous l’élément 2.1) | Scénario 4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39) |
| 1.6 Étude des possibilités d’exercer de l’influence au niveau des processus multilatéraux concernant les quatre causes prioritaires de mortalité inutile supplémentaire et autres menaces majeures pesant sur les oiseaux d’eau migrateurs et leurs habitats. | *Outre la mise en route de l’étude proprement dite, les besoins incluent ici une poursuite coordonnée des efforts pour saisir les possibilités d’influence identifiées.*  L’examen a été terminé dans le cadre du plan de travail 2019-2022 du Comité technique (des fonds ont été levés pour le sous-traiter)  Accroître la capacité de l’Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité au Secrétariat PNUE/AEWA en ajoutant de nouveaux postes et en complétant /revalorisant les postes actuels pour permettre d’allouer au personnel actuel de l’Unité du temps pour cette activité :  1. Agent de soutien du Comité technique au Secrétariat PNUE/AEWA (coût précédemment indiqué sous l’élément 2.1)  2. Responsable des espèces (coût précédemment indiqué sous l’élément 4.2(b))  3. Responsable de la conformité (coût précédemment indiqué sous l’élément 4.2(b))  4. Extension du poste d’Assistant de programme de la SICU à 100% sur le budget principal (coût précédemment indiqué sous l’élément 4.2(b))  5. Revalorisation du poste de Responsable de l’Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité (coût précédemment indiqué sous l’élément 2.1) | S.O  Scénario 4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39) |
| 4.2 (c) Fourniture de conseils et de directives à certains mécanismes politiques internationaux sur la maximisation des incitations et des mesures relatives aux habitats pour les oiseaux. | Accroître la capacité de l’Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité au Secrétariat PNUE/AEWA en ajoutant de nouveaux postes et en complétant/revalorisant les postes actuels pour permettre d’allouer au personnel actuel de l’Unité du temps pour cette activité :  1. Agent de soutien du Comité technique au Secrétariat PNUE/AEWA (coût précédemment indiqué sous l’élément 2.1)  2. Responsable des espèces (coût précédemment indiqué sous l’élément 4.2(b))  3. Responsable de la conformité (coût précédemment indiqué sous l’élément 4.2(b))  4. Extension du poste d’Assistant de programme de la SICU à 100% sur le budget principal (coût précédemment indiqué sous l’élément 4.2(b))  5. Revalorisation du poste de Responsable de l’Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité (coût précédemment indiqué sous l’élément 2.1)  Coût estimé pour le recrutement de capacité d’expertise supplémentaire temporaire – 100 000 EUR | Scénario 4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39)  Contributions volontaires des Parties contractantes |
| 5.5 (b) Les autorités administratives/points focaux de l’AEWA assurent que les priorités de l’AEWA sont clairement communiquées au coordinateur/point focal des NBSAP (Stratégies et Plans d’action nationaux pour la biodiversité). | *Capacité nécessaire en appui aux autorités administratives/points focaux de l’AEWA pour intégrer les priorités de l’AEWA dans la nouvelle génération de NBSAP après 2020*  Accroître la capacité de l’Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité au Secrétariat PNUE/AEWA en ajoutant de nouveaux postes et en complétant/revalorisant les postes actuels pour permettre d’allouer au personnel actuel de l’Unité du temps pour cette activité :  1. Responsable de la conformité au Secrétariat PNUE/AEWA (coût précédemment indiqué sous l’élément 4.2(b))  2. Extension du poste d’Assistant de programme de la SICU à 100% sur le budget principal (coût précédemment indiqué sous l’élément 4.2(b))  3. Revalorisation du poste de Responsable de l’Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité (coût précédemment indiqué sous l’élément 2.1)  4. Extension du poste de Coordinateur de l’Initiative africaine à 100% sur le budget principal et revaloriser – 60 056 EUR par an (somme moyenne) pour augmentation à 100%; 27 091 EUR par an (somme moyenne) pour revalorisation  5. Extension du poste d’Assistant de programme de l’AIU à 80% sur le budget principal – 23 013 EUR par an (somme moyenne) | Scénario 4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39) |
| - Intégration des questions relatives au changement climatique dans le planning et la mise en œuvre de toutes les mesures de conservation des espèces et des habitats figurant dans le Plan stratégique. | Ressources et coûts à intégrer dans le flux de travail de planification et de mise en œuvre de chaque action pertinente du Plan stratégique | En fonction de chaque action pertinente |
| - Révision de projets, programmes et activités élaborés et mis en œuvre dans le cadre du Plan stratégique (et leur ajustement le cas échéant) pour assurer qu’ils contribuent à la poursuite de la réduction de la pauvreté et à la promotion de l’égalité des genres. | Ressources et coûts à intégrer dans le flux de travail de planification et de mise en œuvre de chaque action pertinente du Plan stratégique | En fonction de chaque action pertinente |
|  | | |
| **CAPACITÉ ET RESSOURCES** | | |
| 5.6 (a) et (c) Évaluation (et révision/mise à jour consécutive) des ressources nécessaires pour la coordination et la réalisation au niveau international du Plan stratégique, et élaboration d’un plan de mobilisation des ressources à cette fin (et suivi ultérieur des progrès). | Évaluation et travail de planification réalisés (voir le présent document) (des fonds ont été levés pour sous-traiter ce travail)  Révisions, mises à jour et suivi à réaliser par la capacité existante au sein du Secrétariat | S.O  Scénarios 1-2 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8. 39); |
| 1.2 (g) Examen et priorisation des ressources nécessaires à l’élaboration, la coordination et la mise en œuvre des Plans d’action par espèce, et ébauche d’un plan de mobilisation des ressources approprié. | Accroître la capacité de l’Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité au Secrétariat PNUE/AEWA en ajoutant de nouveaux postes et en complétant/revalorisant les postes actuels pour permettre une meilleure réalisation de cette activité :  1. 2. Responsable des espèces au Secrétariat PNUE/AEWA (coût précédemment indiqué sous l’élément 4.2(b))  2. Extension du poste d’Assistant de programme de la SICU à 100% sur le budget principal (coût précédemment indiqué sous l’élément 4.2(b))  3. Revalorisation du poste de Responsable de l’Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité (coût précédemment indiqué sous l’élément 2.1) | Scénario 4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39) |
| 5.3 (a) Identification et priorisation du manque de capacité, au niveau international, pour la mise en œuvre de l’Accord. | Le travail a été réalisé (des fonds ont été levés pour sous-traiter ce travail) | S.O |
| 5.3 (c) Mise en place d’activités régionales de renforcement des capacités pour combler les manques prioritaires. | Accroître la capacité de l’Unité de l’Initiative africaine (AIU) au Secrétariat PNUE/AEWA pour permettre une meilleure réalisation de cette activité :  1. Extension du poste de Coordinateur de l’Initiative africaine à 100% sur le budget principal et revalorisation (coût précédemment indiqué sous l’élément 5.5(b))  2. Extension du poste d’Assistant de programme de l’AIU à 80% sur le budget principal (coût précédemment indiqué sous l’élément 5.5(b))  Développement d’activités/initiatives régionales (à sous-traiter) – 100 000 EUR (estimation indicative)  Mise en œuvre d’activités/initiatives régionales – coûts ÀC | Scénarios 3-4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8. 39)  Contributions volontaires des Parties contractantes  Contributions volontaires, y compris en nature, des Parties contractantes, organisations partenaires ou autres types de donateurs. |
| 5.3 (d) Établissement de critères pour évaluer la capacité de mise en œuvre au niveau sous-régional. | Le travail a été réalisé (des fonds ont été levés pour sous-traiter le travail)  Mettre en place une évaluation pour la MOP10 en utilisant les critères établis – coûts de production indicatifs : 50 000 EUR  Accroître la capacité de l’Unité de l’Initiative africaine au Secrétariat PNUE/AEWA pour permettre une meilleure réalisation de cette activité :  1. Extension du poste de Coordinateur de l’Initiative africaine, à plein temps sur le budget principal, et revaloriser (coût précédemment indiqué sous l’élément 5.5(b))  2. Extension du poste d’Assistant de programme à 80% sur le budget principal (coût précédemment indiqué sous l’élément 5.5(b)) | S.O  Contributions volontaires des Parties contractantes  Scénarios 3-4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8. 39) |
|  | | |
| **INFORMATION, DONNÉES, CONNAISSANCES ET PARTAGE D’EXPÉRIENCE** | | |
| - Un Plan CESP dédié de l’AEWA, avec des activités CESP spécifiques pertinentes pour la mise en œuvre du Plan stratégique. | Compilation du Plan CESP de l’AEWA (à sous-traiter – coût de production estimé : 40 000 EUR)  Des fonds supplémentaires seront nécessaires pour la mise en œuvre des activités identifiées dans le Plan – coûts ÀC | Contributions volontaires des Parties contractantes  Contributions volontaires des Parties contractantes |
| 5.1 (a) Identification des lacunes majeures au niveau des informations relatives aux aspects pertinents de la mise en œuvre, au rôle potentiel de l’AEWA pour les combler, et aux priorités recommandées. | Travail réalisé dans le cadre du plan de travail 2019-2022 du Comité technique plan (des fonds ont été levés pour sous-traiter ce travail) | S.O |
| 3.1 (b) Mise à jour de l’Outil Réseau de sites critiques en utilisant les informations relatives aux sites révisées par les Parties. | Coût estimé de la mise à jour après la MOP8 – 170 000 EUR  Coût estimé de la mise à jour après la MOP10 – 115 000 EUR | Contributions volontaires des Parties contractantes  Contributions volontaires des Parties contractantes |
| 1.1 (d) et 2.2 (f) Partage d’expérience et échange de bonnes pratiques sur l’adaptation et l’application de la législation nationale. | Accroître la capacité de l’Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité et de l’équipe IMCA au Secrétariat PNUE/AEWA en ajoutant de nouveaux postes et en complétant/revalorisant les postes actuels pour permettre une meilleure réalisation de l’activité :  1. Responsable de la conformité au Secrétariat PNUE/AEWA (coût précédemment indiqué sous l’élément 4.2(b))  2. Extension du poste d’Assistant de programme de la SICU à 100% sur le budget principal (coût précédemment indiqué sous l’élément 4.2(b))  3. Extension du poste d’Assistant chargé de l’information à 80% sur le budget principal – coût estimé: 23 013 EUR par an (somme moyenne)  4. Revalorisation du poste de Responsable de l’Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité (coût précédemment indiqué sous l’élément 2.1) | Scénario 4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39) |
| 2.3 (b) Partage d’expérience et échange de bonnes pratiques sur les codes et normes de la chasse aux oiseaux d’eau. | Accroître la capacité de l’Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité et de l’équipe IMCA au Secrétariat PNUE/AEWA en ajoutant de nouveaux postes et en complétant/revalorisant les postes actuels pour permettre une meilleure réalisation de l’activité :  1. Agent de soutien du Comité technique au Secrétariat PNUE/AEWA (coût précédemment indiqué sous l’élément 2.1)  2. Extension du poste d’Assistant chargé de l’information à 80% sur le budget principal (coût précédemment indiqué sous l’élément 1.1(d))  3. Revalorisation du poste de Responsable de l’Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité (coût précédemment indiqué sous l’élément 2.1) | Scénario 4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39) |
| 2.5 (d) Partage d’expérience, de savoir-faire, de bonnes pratiques et d’enseignements tirés concernant l’écotourisme. | Accroître la capacité de l’Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité et de l’équipe IMCA au Secrétariat PNUE/AEWA en ajoutant de nouveaux postes et en complétant/revalorisant les postes actuels pour permettre une meilleure réalisation de l’activité :  1. Agent de soutien du Comité technique au Secrétariat PNUE/AEWA (coût précédemment indiqué sous l’élément 2.1)    2. Extension du poste d’Assistant chargé de l’information à 80% sur le budget principal (coût précédemment indiqué sous l’élément 1.1(d))  3. Revalorisation du poste de Responsable de l’Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité (coût précédemment indiqué sous l’élément 2.1) | Scénario 4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39) |
| 5.5 (c) Partage d’exemples réussis, de bonnes pratiques et de directives pour l’intégration des priorités de l’AEWA dans les NBSAP et autres processus nationaux. (Parties, avec le soutien du Comité technique et de partenaires). | Accroître la capacité de l’Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité et de l’équipe IMCA au Secrétariat PNUE/AEWA en ajoutant de nouveaux postes et en complétant/revalorisant les postes actuels pour permettre une meilleure réalisation de l’activité :  1. Responsable de la conformité au Secrétariat PNUE/AEWA (coût précédemment indiqué sous l’élément 4.2(b))  2. Extension du poste d’Assistant de programme de la SICU à 100% sur le budget principal (coût précédemment indiqué sous l’élément 4.2(b))  3. Extension du poste d’Assistant chargé de l’information à 80% sur le budget principal (coût précédemment indiqué sous l’élément 1.1(d))  4. Revalorisation du poste de Responsable de l’Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité (coût précédemment indiqué sous l’élément 2.1) | Scénario 4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39) |
| 3.4 (c) Activités CESP montrant des exemples réussis de processus nationaux de planification et de prise de décisions tenant compte du réseau de sites des voies de migration. | Développement d’une série d’activités CESP et de produits afférents (à sous-traiter) – 20 000 EUR par exemple (estimation indicative)  Accroître la capacité de l’Unité commune de gestion de l’information, de la communication et de la sensibilisation :  Extension du poste d’Assistant chargé de l’information à 80% sur le budget principal (coût précédemment indiqué sous l’élément 1.1(d)) | Contributions volontaires des Parties contractantes  Scénarios 2-4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39) |
| 4.4 (d) Activités CESP mettant en évidence des projets modèles de gestion, de création et de restauration d’habitats. | Développement d’une série d’activités CESP et de produits afférents (à sous-traiter) – 20 000 EUR par projet modèle (estimation indicative)  Accroître la capacité de l’Unité commune de gestion de l’information, de la communication et de la sensibilisation pour permettre une meilleure réalisation de l’activité :  Extension du poste d’Assistant chargé de l’information à 80% sur le budget principal (coût précédemment indiqué sous l’élément 1.1(d)) | Contributions volontaires des Parties contractantes  Scénarios 2-4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8. 39) |
|  | | |
| **PRODUCTION D’ÉTUDES DE CAS ET DE MATÉRIEL D’ORIENTATION** | | |
| (En soutien de 2.2) Production de lignes directrices actualisées sur la législation nationale relative à la protection des oiseaux d’eau migrateurs et de leurs habitats (Comité technique). | Accroître la capacité de l’Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité au Secrétariat PNUE/AEWA en ajoutant de nouveaux postes et en complétant/revalorisant les postes actuels pour permettre une meilleure réalisation de cette activité :  1. Responsable de la conformité au Secrétariat PNUE/AEWA (coût précédemment indiqué sous l’élément 4.2(b))  2. Extension du poste d’Assistant de programme de la SICU à 100% sur le budget principal (coût précédemment indiqué sous l’élément 4.2(b))  3. Revalorisation du poste de Responsable de l’Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité (coût précédemment indiqué sous l’élément 2.1)  En l’absence d’un Responsable de la conformité – coûts de production estimés : 50 000 EUR | Scénario 4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39)  Contributions volontaires des Parties contractantes |
| 1.3 Production de directives nouvelles ou améliorées sur la conservation et la gestion des populations qui le nécessitent (Comité technique). | Accroître la capacité de l’Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité au Secrétariat PNUE/AEWA en ajoutant de nouveaux postes et en complétant/revalorisant les postes actuels pour permettre une meilleure réalisation de cette activité :  1. Responsable des espèces au Secrétariat PNUE/AEWA (coût précédemment indiqué sous l’élément 4.2(b))  2. Revalorisation du poste de Responsable de l’Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité (coût précédemment indiqué sous l’élément 2.1)  Coût de production estimé : 3 500 EUR par directive pour une espèce/population (jusqu’à 117 populations éligibles identifiées) | Scénario 4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39)  Contributions volontaires des Parties contractantes |
| 2.3 Production et mise en application de codes et de normes de bonnes pratiques pour la chasse aux oiseaux d’eau. | Coût de production estimé pour les Lignes directrices de conservation révisées no 2 sur l’identification et la prise en main des situations d’urgence pour les oiseaux d’eau migrateurs : 50 000 EUR  Coût de production estimé pour l’élaboration de directives en matière de codes et de normes de bonne pratique pour la chasse : 30 000 EUR  Capacité existante au sein du TC et du Secrétariat | Contributions volontaires des Parties contractantes  Contributions volontaires des Parties contractantes  Scénarios 1-2 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8. 39) ; Soutien apporté à titre gratuit par les membres du Comité technique |
| 2.6 (a) Fourniture de directives sur les services écosystémiques d’approvisionnement et culturels liés aux oiseaux d’eau migrateurs. | Le travail a été réalisé dans le cadre du plan de travail 2019-2022 du Comité technique (à titre gratuit) | S.O |
| 2.6 (c) Production de lignes directrices sur l’évaluation des services écosystémiques dérivés des oiseaux d’eau migrateurs et de leurs habitats. | Coût de production estimé – 50 000 EUR  Capacité existante au sein du TC et du Secrétariat | Contributions volontaires des Parties contractantes  Scénarios 1-2 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8. 39) ; Soutien apporté à titre gratuit par les membres du Comité technique |
| 2.5 (a) Recueil d’études de cas d’initiatives d’écotourisme qui se sont avérées bénéfiques tant pour les moyens de subsistance des communautés que pour la conservation des espèces de l’AEWA et de leurs habitats. | Le travail a été réalisé dans le cadre du plan de travail 2019-2022 du Comité technique (des fonds ont été levés pour sous-traiter le travail) | S.O |
|  | | |
| **ÉLABORATION DE PLANS D’ACTION** | |  |
| 1.2 Élaboration (conjointement avec les Parties et autres, au niveau national et international) de Plans d’action par espèce au niveau des voies de migration pour les espèces/populations prioritaires qui le nécessitent toujours. 1.2 (b) Établissement d’un plan de travail à cette fin. | Accroître la capacité de l’Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité au Secrétariat PNUE/AEWA en ajoutant de nouveaux postes et en complétant/revalorisant les postes actuels pour permettre une meilleure réalisation de cette activité :  1. Responsable des espèces au Secrétariat PNUE/AEWA (coût précédemment indiqué sous l’élément 4.2(b))  2. Extension du poste d’Assistant de programme de la SICU à 100% sur le budget principal (coût précédemment indiqué sous l’élément 4.2(b))  3. Revalorisation du poste de Responsable de l’Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité (coût précédemment indiqué sous l’élément 2.1)  Coût de production estimé - environ 30 000 EUR par plan (le nombre actuel d’espèces priorisées est de 44) | Scénario 4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39)  Contributions volontaires, y compris en nature, des Parties contractantes, organisations partenaires ou autres types de donateurs. |
| 1.2 (a) Après chaque MOP, révision et mise à jour, si nécessaire, par le Comité technique, de la liste de Plans d’action par espèce nécessaires pour les espèces/populations requises. | Capacité existante au sein du TC et du Secrétariat | Scénarios 1-2 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8. 39) ; Soutien apporté à titre gratuit par les membres du Comité technique |
| 4.1 (b) Élaboration d’un plan d’action priorisé pour la conservation des principaux habitats des oiseaux d’eau. | Couvert par l’action 4.1.(a) plus haut | -- |
| 2.4 Élaboration de plans de gestion adaptative des prélèvements au niveau des voies de migration (avec chacun son mécanisme de coordination) dans le cadre des plans d’action ou de gestion par espèce, pour les espèces/populations prioritaires (Comité technique travaillant avec les Parties et d’autres partenaires). | La capacité supplémentaire suivante devrait permettre de traiter jusqu’à 3 espèces supplémentaires avec des programmes de gestion adaptative des prélèvements à l’échelle de la voie de migration pleinement développés, et dont la mise en œuvre est coordonnée :  1. Administrateur de programme P-3 supplémentaire pour compléter les effectifs actuels de l’EGMP au Secrétariat – coût estimé : 148 000 EUR par an (somme moyenne)  2. Poste supplémentaire à plein temps pour compléter les effectifs actuels du Centre de données de l’EGMP à l’Université d’Aarhus – coût estimé : 100 000 par an  Coûts opérationnels supplémentaires estimés : 40 000 par an | Contributions volontaires des États de l’aire de répartition concernés  Contributions volontaires des États de l’aire de répartition concernés  Contributions volontaires des États de l’aire de répartition concernés |
| 5.2 Élaboration et mise en œuvre d’un plan d’action priorisé pour le recrutement de nouvelles Parties. | Capacité existante au sein du Secrétariat | Scénarios 1-2 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8. 39) |
|  | | |
| **MISE EN ŒUVRE DE PROJETS SPÉCIFIQUES** | | |
| 4.4 (b) Identification de possibilités, y compris sources potentielles de financement et de soutien technique, pour la mise en œuvre de projets de gestion, de création et de restauration d’habitats. | Coûts estimés – environ 50 000 EUR par projet pour la planification et le développement de demandes de financement adaptées en fonction de la source de financement (à réaliser par les Parties ou les organisations partenaires) | Contributions volontaires des Parties contractantes ou autres types de donateurs |
| 4.4 (c) comme souligné par la Cible 4.4 Mise en œuvre de projets de gestion, de création et/ou de restauration d’habitats des oiseaux d’eau dans l’environnement au sens large. | En fonction de l’encadrement des projets et du processus utilisé pour leur sélection, une certaine capacité internationale de coordination peut être nécessaire – coûts ÀC. | Contributions volontaires des Parties contractantes ou autres types de donateurs |
| 1.2 (f) Développement de projets à l’échelle des voies de migration pour mettre en œuvre des plans d’action par espèce sélectionnés. | Accroître la capacité de l’Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité au Secrétariat PNUE/AEWA en ajoutant de nouveaux postes et en complétant/revalorisant les postes actuels pour permettre une meilleure réalisation de cette activité :  1. Responsable des espèces au Secrétariat PNUE/AEWA (coût précédemment indiqué sous l’élément 4.2(b))  2. Extension du poste d’Assistant de programme de la SICU à 100% sur le budget principal (coût précédemment indiqué sous l’élément 4.2(b))  3. Revalorisation du poste de Responsable de l’Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité (coût précédemment indiqué sous l’élément 2.1)  Coordinateurs des groupes de travail de l’AEWA sur les espèces (externes)  Coûts estimés – environ 30 000 EUR par projet pour la planification et le développement de demandes de financement adaptées en fonction de la source de financement | Scénario 4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39)  Capacité en personnel fournie à titre gratuit par des organisations partenaires ;  Contributions volontaires des Parties contractantes, partenaires ou autres types de donateurs |
| 2.5 (b) Lancement d’au moins trois initiatives pilotes liées à l’écotourisme dans différentes parties de la zone de l’Accord, y compris au moins un projet pilote d’écotourisme CBNRM en Afrique. | Coûts estimés – environ 50 000 EUR par projet pour la planification et le développement de demandes de financement adaptées en fonction de la source de financement (à mettre en œuvre par les Parties ou des organisations partenaires) | Contributions volontaires des Parties contractantes ou autres types de donateurs |
| **SURVEILLANCE ET RÉVISION** | | |
| - Analyse des rapports nationaux (soumis à chaque MOP) pour suivre les progrès réalisés par rapport aux indicateurs des Cibles du Plan stratégique, ainsi que la mise en œuvre d’autres plans de travail et documents de l’AEWA alignés sur le Plan stratégique. | Coût estimé de production : 100 000 EUR par période triennale  Capacité existante au sein du Secrétariat | Contributions volontaires des Parties contractantes  Scénarios 1-2 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8. 39) |
| (En soutien de 2.2) Rapport actualisé sur la législation de la chasse et du commerce dans chaque pays, relative aux espèces figurant à l’annexe 2 de l’AEWA. | Accroître la capacité de l’Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité au Secrétariat PNUE/AEWA en ajoutant de nouveaux postes et en complétant/revalorisant les postes actuels pour permettre une meilleure réalisation de cette activité :  1. Responsable de la conformité au Secrétariat PNUE/AEWA (coût précédemment indiqué sous l’élément 4.2(b))  2. Extension du poste d’Assistant de programme de la SICU à 100% sur le budget principal (coût précédemment indiqué sous l’élément 4.2(b))  3. Revalorisation du poste de Responsable de l’Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité (coût précédemment indiqué sous l’élément 2.1)  Coûts de production estimés – 30 000 EUR pour une mise à jour d’ici 2027/28 | Scénario 4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39)  Contributions volontaires des Parties contractantes |
| 1.1 (c) et 2.2 (c) Sur une base continue adaptée au cycle de la MOP et à celui des rapports nationaux, les Parties examinent la conformité et la mise en application de la législation pertinente et identifient et mettent en œuvre des mesures pour renforcer la conformité et la mise en application si nécessaire. | *Capacité requise au niveau international pour que le TC/Secrétariat puisse établir des processus et des directives sur l’examen et l’évaluation de la conformité et de la mise en application.*  Accroître la capacité de l’Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité au Secrétariat PNUE/AEWA en ajoutant de nouveaux postes et en complétant/revalorisant les postes actuels pour permettre une meilleure réalisation de cette activité :  1. Responsable de la conformité au Secrétariat PNUE/AEWA (coût précédemment indiqué sous l’élément 4.2(b))  2. Extension du poste d’Assistant de programme de la SICU à 100% sur le budget principal (coût précédemment indiqué sous l’élément 4.2(b))  3. Revalorisation du poste de Responsable de l’Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité (coût précédemment indiqué sous l’élément 2.1) | Scénario 4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39) |
| 1.1 (d) Les Parties rendent compte des mesures prises dans le cadre des plans d’action par espèce. 1.2 (e) Le Comité technique et les groupes de travail et d’experts des espèces de l’AEWA, avec le soutien du Secrétariat, examinent régulièrement le stade de mise en œuvre de tous les Plans d’action par espèce existants. | *1.1 (d) requiert des capacités au sein du Secrétariat et chez les partenaires pour coordonner le processus au niveau international par le biais des groupes de travail internationaux par espèce, et en faire une synthèse.*  Accroître la capacité de l’Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité au Secrétariat PNUE/AEWA en ajoutant de nouveaux postes et en complétant/revalorisant les postes actuels pour permettre une meilleure réalisation de cette activité :  1. Responsable des espèces au Secrétariat PNUE/AEWA (coût précédemment indiqué sous l’élément 4.2(b))  2. Extension du poste d’Assistant de programme de la SICU à 100% sur le budget principal (coût précédemment indiqué sous l’élément 4.2(b))  3. Revalorisation du poste de Responsable de l’Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité (coût précédemment indiqué sous l’élément 2.1) | Scénario 4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39) |
| 3.2 (a) Mise en place d’un cadre de surveillance pour le réseau de site des voies de migration de l’AEWA et coordination de celui-ci, avec des rapports similaires au titre d’autres processus multilatéraux. | Travail réalisé dans le cadre du plan de travail 2019-2022 du Comité technique (des fonds ont été levés pour sous-traiter le travail) | S.O |
|  | | |
| **CONSEILS AUX PARTIES SUR DES CAS SPÉCIFIQUES** | | |
| 2.2 (g) et 3.5 (d) Mise en application de la procédure d’examen de la mise en œuvre de l’AEWA dans les cas qui le justifient. | Accroître la capacité de l’Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité au Secrétariat PNUE/AEWA en ajoutant de nouveaux postes et en complétant/revalorisant les postes actuels pour permettre une meilleure réalisation de cette activité :  1. Responsable de la conformité au Secrétariat PNUE/AEWA (coût précédemment indiqué sous l’élément 4.2(b))  2. Extension du poste d’Assistant de programme de la SICU à 100% sur le budget principal (coût précédemment indiqué sous l’élément 4.2(b))  3. Revalorisation du poste de Responsable de l’Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité (coût précédemment indiqué sous l’élément 2.1)  Coûts estimés par mission d’évaluation sur place – environ 20 000 EUR | Scénario 4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39)  Contributions volontaires des Parties contractantes ou organisations partenaires |
|  | | |
| **DÉVELOPPEMENT DE PARTENARIATS ET RECRUTEMENT DE PARTIES** | | |
| 4.4 (a) Établissement de partenariats innovants, internationaux, multipartites pour guider le développement et la mise en œuvre de projets de gestion, de création et de restauration d’habitats. | Accroître la capacité de l’Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité au Secrétariat PNUE/AEWA en ajoutant de nouveaux postes et en complétant/revalorisant les postes actuels pour permettre d’allouer du temps au personnel actuel de l’Unité pour cette activité :  1. Agent de soutien du Comité technique au Secrétariat PNUE/AEWA (coût précédemment indiqué sous l’élément 2.1)  2. Responsable des espèces (coût précédemment indiqué sous l’élément 4.2(b))  3. Responsable de la conformité (coût précédemment indiqué sous l’élément 4.2(b))  4. Extension du poste d’Assistant de programme de la SICU à 100% sur le budget principal (coût précédemment indiqué sous l’élément 4.2(b))  5. Revalorisation du poste de Responsable de l’Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité (coût précédemment indiqué sous l’élément 2.1) | Scénario 4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39) |
| 5.1 (b) Établissement de partenariats et de programmes de recherche communs pour combler les lacunes en matière de connaissances prioritaires. | Accroître la capacité de l’Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité au Secrétariat PNUE/AEWA en ajoutant de nouveaux postes et en complétant/revalorisant les postes actuels pour permettre d’allouer du temps au personnel actuel de l’Unité pour cette activité :  1. Agent de soutien du Comité technique au Secrétariat PNUE/AEWA (coût précédemment indiqué sous l’élément 2.1)  2. Responsable des espèces (coût précédemment indiqué sous l’élément 4.2(b))  3. Responsable de la conformité (coût précédemment indiqué sous l’élément 4.2(b))  4. Extension du poste d’Assistant de programme de la SICU à 100% sur le budget principal (coût précédemment indiqué sous l’élément 4.2(b))  5. Revalorisation du poste de Responsable de l’Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité (coût précédemment indiqué sous l’élément 2.1) | Scénario 4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39) |
| 2.5 (a) Identification de partenaires stratégiques ayant de l’expertise en matière d’écotourisme, pour que l’AEWA travaille avec eux, y compris le développement d’au moins un programme commun avec un partenaire stratégique identifié en Afrique. | Le travail a été réalisé dans le cadre du plan de travail 2019-2022 du Comité technique (des fonds ont été levés pour sous-traiter le travail) | S.O |
| 3.3 (b) Développement d’un programme commun avec la Convention de Ramsar, pour promouvoir la désignation Ramsar des sites des voies de migration pertinents. | Accroître la capacité de l’Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité au Secrétariat PNUE/AEWA en ajoutant de nouveaux postes et en complétant/revalorisant les postes actuels pour permettre d’allouer du temps au personnel actuel de l’Unité pour cette activité :  1. Agent de soutien du Comité technique (coût précédemment indiqué sous l’élément 2.1)  2. Responsable des espèces (coût précédemment indiqué sous l’élément 4.2(b))  3. Responsable de la conformité (coût précédemment indiqué sous l’élément 4.2(b))  4. Extension du poste d’Assistant de programme de la SICU à 100% sur le budget principal (coût précédemment indiqué sous l’élément 4.2(b))  5. Revalorisation du poste de Responsable de l’Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité (coût précédemment indiqué sous l’élément 2.1) | Scénario 4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39) |
| 3.3 (c) Exploration des possibilités d’initiative stratégique commune avec la Convention du patrimoine mondial. | Accroître la capacité de l’Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité au Secrétariat PNUE/AEWA en ajoutant de nouveaux postes et en complétant/revalorisant les postes actuels pour permettre d’allouer du temps au personnel actuel de l’Unité pour cette activité :  1. Agent de soutien du Comité technique au Secrétariat (coût précédemment indiqué sous l’élément 2.1)  2. Responsable des espèces (coût précédemment indiqué sous l’élément 4.2(b))  3. Responsable de la conformité (coût précédemment indiqué sous l’élément 4.2(b))  4. Extension du poste d’Assistant de programme de la SICU à 100% sur le budget principal (coût précédemment indiqué sous l’élément 4.2(b))  5. Revalorisation du poste de Responsable de l’Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité (coût précédemment indiqué sous l’élément 2.1) | Scénario 4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39) |
| 5.4 (c) Représentation de l’Accord lors de réunions pertinentes de la CDB, de la CMS et de Ramsar, et (en soutien de 5.4), rapport récapitulatif périodique du TC sur la contribution de l’AEWA à des cadres mondiaux pertinents. | Accroître la capacité de l’Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité au Secrétariat PNUE/AEWA en ajoutant de nouveaux postes et en complétant/revalorisant les postes actuels pour permettre d’allouer du temps au personnel actuel de l’Unité pour cette activité :  1. Agent de soutien du Comité technique au Secrétariat PNUE/AEWA (coût précédemment indiqué sous l’élément 2.1)  2. 2. Responsable des espèces (coût précédemment indiqué sous l’élément 4.2(b))  3. Responsable de la conformité (coût précédemment indiqué sous l’élément 4.2(b))  4. Extension du poste d’Assistant de programme de la SICU à 100% sur le budget principal (coût précédemment indiqué sous l’élément 4.2(b))  5. Revalorisation du poste de Responsable de l’Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité (coût précédemment indiqué sous l’élément 2.1)  Financement de la participation à des réunions et événements – coût estimé : environ 15 000 par an | Scénario 4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39)  Scénario 4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39)  Contributions volontaires des Parties contractantes pour combler le déficit |
| 5.2 (a) Élaboration et mise en œuvre d’un plan d’action priorisé (à approuver par le Comité permanent) définissant des priorités pour le recrutement de nouvelles Parties contractantes | Élaboration : capacité existante au sein du Secrétariat  Mise en œuvre : peut nécessiter des ressources supplémentaires pour la mise en œuvre des activités identifiées dans le plan – coût ÀC | Scénarios 1-2 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8. 39)  Contributions volontaires, y compris en nature, des Parties contractantes ou organisations partenaires |
|  | | |
| **ORGANISATION DE RÉUNIONS** | | |
| - Convocation aux réunions de la MOP. | Capacité existante au sein du Secrétariat  Personnel supplémentaire mis à disposition par le Secrétariat de la CMS  70 000 EUR pour les interprètes et les rédacteurs de rapports (tous les trois ans)  75 000 EUR (chiffre approximatif) pour les coûts des délégués parrainés assistant en personne aux sessions de la MOP à Bonn  45 000 EUR pour les traducteurs  50 000 EUR pour le coût des activités de communication et/ou rapport dans le Bulletin des Négociations de la Terre pour maximiser la portée de la MOP  Coûts logistiques supplémentaires quand la session de la MOP a lieu ailleurs qu’à Bonn (aucune estimation possible en raison de grandes différences selon le pays et l’emplacement réels) | Scénarios 1-2 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8. 39)  Échange de personnel sans frais avec la CMS  Scénarios 1-4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8. 39) et contributions volontaires des Parties contractantes pour combler le déficit  Scénarios 2-4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8. 39) et contributions volontaires des Parties contractantes pour combler le déficit  Scénarios 1-4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8. 39) et contributions volontaires des Parties contractantes pour combler le déficit  Contributions volontaires des Parties contractantes  Pris en charge par le pays hôte |
| - Convocation aux réunions du Comité permanent. | Capacité existante au sein du Secrétariat  Il est prévu que toutes les réunions du StC aient lieu au format virtuel (sauf invitation d’un pays hôte en dehors de Bonn), donc pas de financement requis  Coûts logistiques si la réunion du StC a lieu ailleurs qu’à Bonn (aucune estimation possible en raison de grandes différences selon le pays et l’emplacement réels) | Scénarios 1-2 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8. 39)  S.O  Pris en charge par le pays hôte |
| - Convocation de réunions du Comité technique. | Capacité existante au sein du Secrétariat  28 000 EUR (approximativement) pour les coûts des délégués parrainés assistant à une réunion à Bonn (deux réunions en présentiel par période triennale)  Coûts logistiques locaux estimés pour deux réunions en présentiel par période triennale à Bonn – 6 000 EUR (approximativement)  Coûts logistiques supplémentaires quand la réunion du TC a lieu ailleurs qu’à Bonn (aucune estimation possible en raison de grandes différences selon le pays et l’emplacement réels) | Scénarios 1-2 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8. 39)  Scénarios 2-4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8. 39) et contributions volontaires des Parties contractantes  pour combler le déficit  Scénarios 2-4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8. 39)  Pris en charge par le pays hôte |
| - Convocation des réunions de la pré-MOP africaine. | Accroître la capacité de l’Unité de l’Initiative africaine au Secrétariat PNUE/AEWA pour permettre une meilleure réalisation de cette activité :  1. Extension du poste de Coordinateur de l’Initiative africaine à 100% sur le budget principal et le revaloriser (coût précédemment indiqué sous l’élément 5.5(b))  2. Extension du poste d’Assistant de programme de l’AIU à 80% sur le budget principal (coût précédemment indiqué sous l’élément 5.5(b))  Coût total estimé à 150 000 EUR par réunion, y compris tous les éléments mentionnés ci-dessous :  Capacité supplémentaire de facilitation ;  Activités et formations CESP spécifiques au cours de la pré-MOP ;  Frais de voyage et de séjour pour les délégués parrainés ;  Soutien des autres besoins logistiques pour l’organisation de la réunion, y compris interprètes. | Scénarios 3-4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8. 39)  Contributions volontaires des Parties contractantes  et contributions en nature du gouvernement hôte pour soutien logistique local |
| 1.2 (c) Convocation des réunions des groupes de travail et d’experts pour coordonner la mise en œuvre des plans d’action individuels par espèce. | Quelques groupes de travail sur les espèces sont couverts par la capacité existante au sein du Secrétariat  Pour étendre la couverture, accroître la capacité de l’Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité et de l’équipe IMCA au Secrétariat PNUE/AEWA en ajoutant de nouveaux postes et en complétant/revalorisant les postes actuels pour permettre une meilleure réalisation de l’activité :  1. Responsable des espèces au Secrétariat PNUE/AEWA (coût précédemment indiqué sous l’élément 4.2(b))  2. Extension du poste d’Assistant de programme de la SICU à 100% sur le budget principal (coût précédemment indiqué sous l’élément 4.2(b))  3. Revalorisation du poste de Responsable de l’Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité (coût précédemment indiqué sous l’élément 2.1)  4. Administrateur de programme P-3 supplémentaire pour compléter les effectifs actuels de l’EGMP au Secrétariat (coût précédemment indiqué sous l’élément 2.4)  5. Poste supplémentaire à plein temps pour compléter les effectifs actuels du Centre de données de l’EGMP à l’Université d’Aarhus (coût précédemment indiqué sous l’élément 2.4)  Coordinateurs des groupes de travail et d’experts (externes ou basés au Secrétariat)    Coût estimé par réunion en présentiel – environ 10 000-30 000 EUR | Scénarios 1-2 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8. 39)  Scénario 4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39)  Contributions volontaires des États de l’aire de répartition concernés  Contributions volontaires des États de l’aire de répartition concernés  Capacité fournie à titre gratuit par des organisations partenaires/ pour personnel basé au Secrétariat – contributions volontaires des Parties contractantes  Contributions volontaires, y compris en nature, des Parties contractantes, organisations partenaires ou autres types de donateurs. |
| - Convocation des réunions d’autres groupes de travail et d’experts. | Accroître la capacité de l’Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité et de l’Unité de l’Initiative africaine au Secrétariat PNUE/AEWA en complétant et en revalorisant les postes actuels dans le scénario 3 et en ajoutant de nouveaux postes dans le scénario 4 de la proposition de budget pour 2023-2025, afin de permettre une meilleure réalisation de l’activité :  1. Agent de soutien du Comité technique au Secrétariat (coût précédemment indiqué sous l’élément 2.1)  2. Responsable de la conformité (coût précédemment indiqué sous l’élément 4.2(b))  3. Revalorisation du poste de Responsable de l’Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité (coût précédemment indiqué sous l’élément 2.1)  4. Extension du poste de Coordinateur de l’Initiative africaine à 100% sur le budget principal et le revaloriser (coût précédemment indiqué sous l’élément 5.5(b))  5. Les deux postes d’Assistant de programme de la SICU et de l’AIU – augmentation à 100% et 80% sur le budget principal, respectivement (coût précédemment indiqué sous les éléments 4.2(b) et 5.5(b) respectivement)  Coût estimé par réunion en présentiel – environ 10 000-30 000 EUR | Scénario 4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39)  Contributions volontaires, y compris en nature, des Parties contractantes, organisations partenaires ou autres types de donateurs. |

1. AIU = Unité de l’Initiative africaine [↑](#footnote-ref-1)
2. SICU = Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité [↑](#footnote-ref-2)
3. EGMP = Plateforme européenne de gestion de l’oie [↑](#footnote-ref-3)
4. Pour le calcul de tous les « totaux » de ce tableau, les chiffres des éléments évalués « par période triennale » ont été doublés (pour couvrir les deux périodes triennales incluses dans la période restante du Plan stratégique), et pour les éléments chiffrés « par unité » (une unité étant par exemple une activité ou un produit), sauf indication contraire, on a inclus un chiffre pour une seule unité (en réalité, il y aura plusieurs unités, mais leur nombre n’est pas connu à l’heure actuelle). Les éléments assortis de la mention « ÀC », pour lesquels aucune estimation n’est actuellement possible, n’ont pas contribué aux totaux. Les totaux exacts seront éventuellement plus importants lorsqu’il sera possible de quantifier ces éléments. [↑](#footnote-ref-4)
5. Ce chiffre est basé sur l’inclusion de l’estimation supérieure du nombre de produits pour l’élément 1.3. [↑](#footnote-ref-5)
6. Ce chiffre est basé sur l’inclusion de l’estimation supérieure du nombre de produits pour l’élément 1.2 / 1.2(b). [↑](#footnote-ref-6)
7. Ce chiffre est basé sur l’inclusion de 20 000 EUR pour chacun des deux éléments où l’estimation est donnée comme une fourchette « d’environ 10 000-30 000 ». [↑](#footnote-ref-7)